

La guerre en Ukraine a reconduit et prolongé les débats au sein des gauches dans le monde sur la question de l'anti-impérialisme et des positions stratégiques à adopter. Dans cet entretien, Gilbert Achcar revient sur un court texte [publié récemment sur notre site](#) dans lequel il plaide pour une « position antiguerre démocratique ». Il interroge en particulier les conditions d'un véritable cessez-le-feu, critiquant à la fois les positions entérinant les conquêtes russes obtenues par la force militaire, et des positions va-t-en-guerre qui exigent une implication beaucoup plus forte encore de l'OTAN, laissant planer le scénario apocalyptique d'une guerre généralisée et d'une escalade nucléaire.

NP : Gilbert, le 30 novembre, tu as publié un [court article](#) intitulé « Pour une position antiguerre démocratique face à l'invasion de l'Ukraine ». Tu commences cet article en distinguant deux positions communes à gauche concernant l'Ukraine. L'une de ces positions s'oppose aux livraisons d'armes des pays de l'OTAN à l'Ukraine, arguant qu'en tant que mouvement pacifiste, nous devrions appeler à la diplomatie et à la désescalade en ce qui concerne les livraisons d'armes. Pourrais-tu expliquer ce qui ne va pas avec cette position ?

GA : La principale position qui me préoccupe à cet égard est l'appel à un cessez-le-feu inconditionnel. Il est souvent associé à la position que tu as décrite. À première vue, cela est motivé par un désir de paix, un objectif certes très louable. Et je ne doute pas que parmi ceux/celles qui défendent une telle position, il y ait de véritables pacifistes et des gens qui soupçonnent légitimement les gouvernements occidentaux, le gouvernement américain en premier lieu, d'utiliser les Ukrainiens comme chair à canon dans une guerre par procuration contre la Russie, leur rival impérialiste. Je suis, bien sûr, moins bien disposé envers ceux/celles qui n'ont commencé à préconiser un cessez-le-feu inconditionnel que lorsque les forces russes ont proclamé qu'elles avaient atteint leur objectif principal ou lorsqu'elles ont commencé à perdre du terrain dans le Donbass même.

Plusieurs questions se trouvent ici impliquées. La première est que cela n'a pas beaucoup de sens d'appeler à la paix dans l'abstrait. La question qui se pose immédiatement est : de quelle paix parlons-nous ? La domination impériale s'est souvent qualifiée elle-même de « paix » depuis l'époque de la Pax Romana au début de l'ère commune, sinon beaucoup plus tôt, jusqu'à la sinistre « pacification » entreprise par les troupes coloniales françaises en Algérie ou les troupes américaines au Vietnam. La paix doit toujours être explicitée : contre les guerres de conquête, la position correcte vise à une paix juste et durable, qui ne peut être qu'une paix sans annexion. Appeler à un cessez-le-feu inconditionnel n'est pas conforme à cette norme lorsque cela peut signifier la perpétuation de la conquête et de l'acquisition de territoire par la force. L'appel devient manifestement suspect lorsqu'il est lancé au moment même où l'agressé commence à repousser l'envahisseur, comme si le but était de préserver autant de terres conquises que possible sous le contrôle de l'envahisseur.

Quand on regarde les choses sous l'angle d'une paix juste, la seule position conforme à cet objectif est l'appel à un cessez-le-feu couplé au retrait des troupes d'invasion vers leurs positions d'avant-guerre. Tout le reste découle de là : ceux/celles qui sont pour une paix juste, qui s'opposent aux guerres de conquête tout en soutenant les guerres de libération en tant que guerres de légitime défense, ne sauraient s'opposer à la livraison d'armes défensives aux victimes de l'agression et de l'invasion. Ils ne devraient pas s'opposer à de telles livraisons tant qu'il n'y a pas de cessez-le-feu associé à la condition que j'ai mentionnée, et que les victimes ne possèdent pas les moyens de dissuader de nouvelles

Cela ne contredit en rien l'appel aux gouvernements occidentaux à s'engager dans de véritables efforts pour amener la Russie à la table des négociations. Il est clair à mes yeux que l'administration Biden n'a pas véritablement et activement poursuivi cet objectif, à la différence des gouvernements de Paris ou de Berlin. Mais la vérité est que c'est la partie russe qui a adopté la position la plus belliqueuse, bloquant toute perspective de paix. La meilleure illustration de cela et de tout ce que j'ai expliqué sur l'appel au cessez-le-feu est le discours de Vladimir Poutine lors de la cérémonie finalisant l'annexion des quatre oblasts ukrainiens de Donetsk, Kherson, Louhansk et Zaporijjia fin septembre. [Poutine a dit](#) :

Nous appelons le régime de Kiev à cesser immédiatement le feu et toutes les hostilités ; à mettre fin à la guerre qu'il a déclenchée en 2014 et à revenir à la table des négociations. Nous sommes prêts pour cela, comme nous l'avons dit plus d'une fois. Mais le choix des habitants de Donetsk, Louhansk, Zaporijjia et Kherson ne sera pas discuté. La décision a été prise et la Russie ne la trahira pas. Les autorités actuelles de Kiev doivent respecter cette libre expression de la volonté du peuple ; il n'y a pas d'autre voie. C'est le seul chemin vers la paix.

Il est évident que si tu appelles à un cessez-le-feu tout en affirmant que la seule paix à tes yeux est celle qui comprend la reconnaissance de ton acquisition de territoires par la force, et que cette annexion – que tu décris comme résultant de la « libre expression de la volonté du peuple » – ne se discute même pas, tu claques la porte devant toute perspective de négociations de paix. Il incombe au gouvernement russe de montrer qu'il est véritablement ouvert à des négociations pour un règlement pacifique, ce qui suppose sa disposition à tout remettre sur la table plutôt que d'exiger la reconnaissance de sa conquête comme un fait accompli.

NP : Tu dis que ceux/celles qui croient au droit à l'autodéfense dans une guerre juste ne peuvent pas s'opposer à la livraison d'armes « défensives » aux victimes de l'agression et de l'invasion. Qu'entends-tu par « défensives » ? L'artillerie relève-t-elle de cette catégorie ? Qu'est-ce qui en est exclu ?

J'ai mis l'accent depuis le [tout début](#) sur la finalité défensive des livraisons d'armes à l'Ukraine. Il est vrai qu'il n'y a pas de frontières nettes et précises entre armes défensives et offensives, mais les distinctions les plus claires sont de deux sortes : l'une se réfère à toute la gamme des armes « anti » – antiaériennes, antichars, antimissiles – qui sont défensives par définition. Je soutiens pleinement la fourniture de telles armes.

L'autre distinction se réfère à la portée des armes. Je ne soutiens pas la livraison par l'OTAN à l'Ukraine d'armes d'une portée qui permettrait à ses forces armées de frapper en profondeur dans le territoire russe. Non parce que ce serait injuste : l'Ukraine a en fait pleinement le droit moral de frapper la Russie en profondeur puisque cette dernière pilonne largement le territoire ukrainien, commettant ainsi de manière flagrante des [crimes de guerre](#) en détruisant délibérément l'infrastructure civile de l'Ukraine. Moscou cherche manifestement à contraindre la population ukrainienne au froid et à l'obscurité et autres perturbations aux conséquences meurtrières, afin de la contraindre à la capitulation. Les

récentes frappes ukrainiennes en Russie au moyen de vieux drones reconvertis sont d'autant plus légitimes qu'elles visaient non pas des civils mais des bases militaires d'où décollent des avions qui bombardent l'Ukraine.

Ce que je ne soutiendrais pas, c'est que l'OTAN fournisse à l'Ukraine des avions et des missiles de longue portée, plutôt que de se limiter aux armes antimissiles et antiaériennes. Je ne soutiendrais pas non plus que l'OTAN impose une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine. De telles mesures constitueraient une escalade périlleuse de l'engagement de l'OTAN dans cette guerre, et aucun territoire sur terre ne justifie de risquer une guerre mondiale majeure et une confrontation nucléaire.

Note que Washington lui-même tient à éviter cette escalade qualitative, et s'est abstenu par conséquent de livrer des armes de longue portée à l'Ukraine. Ceux qui blâment Washington pour cela et exigent qu'il n'y ait aucune limite quant au type d'armes livrées se trouvent principalement parmi les ultranationalistes ukrainiens et dans les pays voisins où le ressentiment antirusse est au plus haut degré pour des raisons historiques.

S'y ajoutent les va-t-en-guerre du côté de l'OTAN, image inversée de ceux que l'on trouve du côté russe. Un exemple en est l'ex-commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, le général américain à la retraite Philip Breedlove, qui a appelé depuis le début à l'implication directe de l'OTAN dans la guerre et à la mise en place d'une [zone d'exclusion](#) aérienne au-dessus de l'Ukraine. Ce Général Breedlove me rappelle beaucoup Dr. Strangelove (Docteur Folamour). C'est totalement irresponsable.

NP : Dans ton article du 30 novembre, tu as critiqué non seulement ceux/celles qui appellent à un cessez-le-feu inconditionnel, mais aussi ceux/celles qui « mettent la barre trop haut pour la paix ». Peux-tu décrire ce point de vue et expliquer ce qui te pose problème ?

Je faisais allusion aux déclarations de la sorte qui ne mentionne même pas un cessez-le-feu et ses conditions, tout en affirmant qu'il ne peut y avoir de paix sans retrait total des troupes russes de tous les territoires occupés depuis 2014, Crimée comprise. Cela équivaut à un appel à une guerre à outrance contre la Russie, qui ne peut être menée, et encore moins gagnée, sans un degré beaucoup plus élevé d'engagement, à la fois militaire et économique, de l'OTAN. Il y a trois problèmes majeurs avec de telles positions.

Le premier, et le plus évident, est que ce qui est préconisé n'est pas approuvé par la plupart des États occidentaux, dont les plus puissants, ainsi que par les majorités des opinions publiques dans ces États. Il faudrait aux tenants d'une telle position qu'ils fassent campagne avec des gens comme le Général Breedlove / Dr. Strangelove pour un bond qualitatif dans l'engagement de l'OTAN, ce qui est une position va-t-en-guerre quels que puissent être les principes légitimes qu'elle peut invoquer. La route de l'enfer, comme on sait, est pavée de bonnes intentions.

Le deuxième problème est qu'en définissant des conditions maximalistes pour la paix sans même mentionner un cessez-le-feu, une telle position fait le jeu de la position opposée que j'ai évoquée en réponse à ta première question. Ses partisans risquent d'apparaître aux yeux de l'opinion publique comme des va-t-en-guerre irresponsables en phase avec les ultranationalistes ukrainiens, tandis que la position inverse apparaîtrait comme la seule

soucieuse de sauver des vies humaines puisqu'elle serait seule à appeler à un cessez-le-feu - même si celui auquel elle appelle peut en fait s'apparenter au cessez-le-feu annexionniste réclamé par Poutine.

Le troisième problème est qu'en tant que progressistes anti-guerre, ou internationalistes, nous croyons que lorsqu'il y a des différends légitimes sur le statut d'un territoire, la question doit être tranchée démocratiquement par la véritable « libre expression de la volonté du peuple » - et non une imposture mise en scène sous occupation par les envahisseurs. Ainsi, bien sûr, les « référendums » organisés sous contrôle russe en Crimée et dans certaines parties du Donbass en 2014 et 2022 n'ont aucune validité morale ou juridique, sans parler de ceux qui ont été organisés dans certaines parties des oblasts de Kherson et de Zaporijjia cette année également.

D'un point de vue internationaliste, il me semble néanmoins évident qu'il existe des questions légitimes concernant le statut de la Crimée et même des parties du Donbass identifiées par l'accord de Minsk II de 2015. Je suis contre toute « solution » de ces problèmes par la guerre, et en faveur d'une solution démocratique pacifique sur la base du droit des peuples à l'autodétermination. La volonté qui doit être exprimée est celle de la population originelle de ces territoires telle qu'elle se composait avant le changement forcé de leur statut, c'est-à-dire avant 2014.

C'est sur ces bases que j'ai défini ce que je crois être le genre de position que les internationalistes antiguerre devraient adopter sur la question d'un cessez-le-feu et de négociations de paix. Voici à nouveau les trois points que j'ai proposés pour une plateforme démocratique anti-guerre :

- 1/ Cessez-le-feu avec retrait des troupes russes à leurs positions du 23 février 2022.
- 2/ Réaffirmation du principe de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force.
- 3/ Négociations sous égide de l'ONU pour une solution pacifique durable fondée sur le droit des peuples à l'autodétermination : déploiement de casques bleus dans tous les territoires contestés, tant au Donbass qu'en Crimée, et organisation par l'ONU de référendums libres et démocratiques incluant le vote des réfugié.e.s et déplacé.e.s originaires de ces territoires.

Il faut se méprendre gravement sur la situation réelle pour y voir un renversement de ma position contre l'invasion, si ce n'est une trahison de la cause ukrainienne. Le fait est que poser comme condition d'un cessez-le-feu le retrait des troupes russes sur leurs positions du 23 février, c'est déjà placer la barre très haut. Car, comme je l'ai expliqué dans mon texte, cela nécessite déjà une amplification majeure de la contre-offensive ukrainienne, avec un soutien sensiblement accru des pays de l'OTAN, ainsi qu'une augmentation de leur pression économique sur la Russie.

Cependant, c'est la seule condition acceptable pour un cessez-le-feu dans une perspective qui répudie l'acquisition de territoire par la force. Seule la partie ukrainienne est en droit d'accepter un cessez-le-feu pour moins que cela, si les conditions de fait l'y poussent. Quant à faire la guerre jusqu'à ce que tout le Donbass ainsi que la Crimée soient reconquis, eh bien, si l'Ukraine avait lancé une telle offensive avant l'invasion russe du 24 février, je l'aurais certainement considérée comme relevant d'un aventurisme nationaliste irresponsable, aussi légitime pût-il être. C'est pour la même raison que je ne soutiens pas l'appel à la poursuite de la guerre jusqu'à ce que tous ces territoires aient été récupérés

NP : Ton troisième point s'appuie sur les Nations Unies. Mais étant donné le droit de veto de la Russie au Conseil de sécurité, ne permettrais-tu pas ainsi à Moscou en fait d'imposer sa volonté dans les zones contestées ?

Permetts-moi de te demander tout d'abord : quelle alternative à l'ONU y a-t-il pour superviser un règlement pacifique et démocratique du conflit ? L'OTAN pourrait-elle être cette alternative ? Poser la question, c'est y répondre. Quant au format dit de Normandie (Allemagne, France, Russie et Ukraine), il a échoué de façon irréparable.

À moins d'un effondrement du régime de Poutine qui changerait radicalement la donne, la seule façon d'amener la Russie à respecter les conditions d'un règlement pacifique est de le faire traiter par l'ONU où il nécessiterait l'approbation de la Russie elle-même, ainsi que celle de la Chine. Bien sûr, la Russie n'acceptera un tel règlement que si elle y est contrainte par la situation militaire sur le terrain et par sa situation économique. Mais objecter que passer par l'ONU donnerait un droit de veto à Moscou revient à dire qu'un règlement pourrait être imposé à la Russie contre son gré. Cela nous renverrait au scénario apocalyptique des va-t-en-guerre.

Il faut regarder la question sous un autre angle : un règlement contrôlé par l'ONU est un règlement qui implique un accord entre les puissances clés de l'OTAN d'une part, la Russie d'autre part, ainsi que la Chine. De toute évidence, il ne saurait y avoir de règlement pacifique mettant fin à la guerre sans un tel accord. Le déploiement de troupes de l'ONU dans les territoires contestés est le seul moyen d'obtenir de véritables référendums d'autodétermination organisés par un organe mandaté par l'ONU.

L'idéal serait d'obtenir un retrait simultané des troupes russes, mais cela resterait vrai même s'il s'avérait impossible d'obtenir ce retrait avant la procédure d'autodétermination et si ces troupes devaient rester jusqu'à son achèvement, à condition d'être confinées à leurs bases et casernes. Seul un tel règlement peut être étayé par la légalité internationale soutenue par le consensus des grandes puissances. Je peux difficilement imaginer un autre scénario pour un règlement pacifique et démocratique.

NP : Dans ton article du 30 novembre, tu dis que le mouvement anti-guerre devrait essayer de faire pression sur la Chine pour aider à mener la guerre à une conclusion favorable. Comment une telle pression pourrait-elle être exercée et pourquoi penses-tu que la Chine pourrait jouer un tel rôle ?

Le chemin le plus court, et le moins coûteux en vies humaines et en destruction, vers un cessez-le-feu dans les conditions décrites ci-dessus est que les puissances de l'OTAN amènent la Chine à ajouter sa pression « amicale » à leur pression militaire et économique sur Moscou. Berlin et Paris ont fait des tentatives en ce sens, mais elles sont entravées par l'attitude provocatrice de Washington envers Pékin que Donald Trump a portée à son paroxysme et que Joe Biden a poursuivie.

La Chine est clairement mécontente de la guerre en cours, qui va à l'encontre de ses intérêts économiques et a déjà considérablement renforcé l'Occident géopolitique que les États-Unis s'efforcent de construire contre Pékin et son « amitié sans limite » avec Moscou. Cela signifie que la Chine peut se rendre compte que Poutine rend un bien mauvais service à leur opposition commune à « l'hégémonisme » américain et que le laisser poursuivre son invasion bâclée ne peut qu'aggraver les dégâts. De plus, le silence de Pékin sur cette invasion contredit pleinement son attachement proclamé au droit international et aux principes de souveraineté et d'intégrité des États.

Tous les documents de politique étrangère chinoise soulignent le rôle central que l'ONU devrait jouer dans la politique mondiale, et pourtant la Chine n'a jusqu'à présent fait aucun effort à l'ONU pour l'amener à jouer un rôle clé dans l'arrêt de la guerre, ce qui est la vocation principale pour laquelle l'ONU a été conçue. Au lieu de cela, Pékin s'est réfugié dans l'abstention face à la plus grave menace à la paix mondiale dans l'histoire récente, une attitude qui n'est certainement pas digne de la deuxième puissance mondiale la plus forte.

Dans ce contexte, je pense que le mouvement antiguerre devrait faire pression non seulement sur Moscou et Washington comme il le fait, ou plus précisément comme le font différentes parties de celui-ci sur l'une ou l'autre de ces deux capitales, mais aussi sur Pékin, qui porte une grande part de responsabilité dans la poursuite de la guerre par son choix de ne pas agir pour l'arrêter. Le mouvement antiguerre devrait prendre conscience du fait que la Chine aussi, et de plus en plus, est l'une des puissances mondiales auxquelles incombe la responsabilité de l'état présent du monde.

*

Entretien publié initialement en anglais par [New Politics](#) le 10 décembre 2022.